

Plan d'action du CPSST d'Alubec

Actions (priorités)	Moyens (comment)	Ressources (qui, quoi)	Responsables	Budgets	Échéances	Suivis
1) Structurer les rencontres du CPSST	<ul style="list-style-type: none">• Avoir un ordre du jour• Effectuer des suivis• Déterminer l'ordre selon lequel cette responsabilité sera assumée	Tous les membres du CPSST	<ul style="list-style-type: none">• À tour de rôle, selon l'ordre déterminé• Sylvie (une représentante des travailleurs) se charge de l'ordre du jour de la prochaine réunion et d'établir l'ordre pour les réunions suivantes	60 h de libération pour les réunions et leur préparation	Dès la prochaine réunion	



Actions (priorités)	Moyens (comment)	Ressources (qui, quoi)	Responsables	Budgets	Échéances	Suivis
2) Élaborer le programme de prévention de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none">• Se documenter et prendre connaissance de la réglementation• S'adjoindre la collaboration de Multiprévention	Personnes intéressées sur le CPSST	Denis Dubois (le directeur d'usine) et le responsable syndical en SST (vous)	<ul style="list-style-type: none">• 125 h de libération pour le responsable syndical• Achats liés au programme à prévoir (EPI, matériel de cadenassage, etc.). Budget estimé pour les douze prochains mois : 15 000 \$• 180 h de libération des travailleurs pour prendre connaissance du programme	<ul style="list-style-type: none">• Version préliminaire : dans trois mois• Version finale : dans six mois	

Actions (priorités)	Moyens (comment)	Ressources (qui, quoi)	Responsables	Budgets	Échéances	Suivis
3) Vérifier la conformité légale des lieux de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place deux équipes d'inspecteurs patronaux-syndicaux • Trouver des exemples de grilles d'inspection • Adapter les grilles d'inspection pour Alubec 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes intéressées sur le CPSST • Grilles et informations disponibles sur le portail de formation en SST 	Les deux équipes paritaires : <ul style="list-style-type: none"> • équipe 1 : Jean-Guy Leduc (le contremaître) et Marcel Auclair (un représentant des travailleurs) • équipe 2 : Denis Dubois (le directeur d'usine) et vous (le responsable en SST) 	250 h de libération pour les membres syndicaux des équipes d'inspection	<ul style="list-style-type: none"> • Terminer les grilles dans deux mois • Première inspection dans deux mois • Une inspection par mois ensuite 	



Actions (priorités)	Moyens (comment)	Ressources (qui, quoi)	Responsables	Budgets	Échéances	Suivis
4) Améliorer les connaissances et les compétences des membres du CPSST	Établir un plan de formation pour les membres du CPSST	<ul style="list-style-type: none">• Portail de formation en SST• Formations offertes par Multiprvention ou par d'autres ASP	Maryse Chevalier (la responsable des RH)	Environ 250 h pour l'ensemble des membres du comité, selon le nombre de jours de formation	<ul style="list-style-type: none">• Établir le calendrier de formation d'ici deux mois• Avoir suivi les formations d'ici douze mois	
5) Fournir des EPI aux travailleurs qui en ont besoin	<ul style="list-style-type: none">• Déterminer les besoins (connaître les tâches et leurs risques)• Se renseigner sur les types d'EPI disponibles	Équipe paritaire choisie parmi les membres du CPSST Consulter : <ul style="list-style-type: none">• Multiprvention• l'inspecteur de la CNESST• le conseiller syndical de la CSN• le portail de formation en SST• la législation	Jean-Guy Leduc (le contremaître) et Marcel Auclair (un représentant des travailleurs)	<ul style="list-style-type: none">• 50 h de libération• 20 h pour essayer les EPI (travailleurs)• Achat des EPI (budget inclus dans celui du programme de prévention)	<ul style="list-style-type: none">• Urgent : définir les besoins et les fournisseurs pour la prochaine réunion du CPSST• Période d'essai d'ici deux mois• Réception du matériel dans trois mois	

Actions (priorités)	Moyens (comment)	Ressources (qui, quoi)	Responsables	Budgets	Échéances	Suivis
6) Relancer et systématiser l'utilisation du registre d'accidents	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les circonstances et la procédure d'utilisation du registre • Revoir le format du registre • Sensibiliser les travailleurs, les contremaîtres et l'équipe de gestion 	Équipe paritaire choisie parmi les membres du CPSST Consulter : <ul style="list-style-type: none"> • le portail de formation en SST • la CNESST 	Maryse Chevalier (la responsable des RH) et vous (le responsable syndical en SST)	25 h de libération pour travailler sur ce dossier	Registre adapté, procédure créée et personnel informé d'ici deux mois	